

L'Unique

LE JOURNAL DE L'UNION
DES ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

L'argent qui censure

Il existe une justice qui a bien peu à faire de la vérité. Elle se joue à coups d'injonctions, s'impose à l'amiable, et peut aller jusqu'à la censure, épousant les causes de ceux qui ont de l'argent à allonger. C'est bien ce que nous a appris la mésaventure de *Noir Canada*... Réflexion sur ce dossier et entrevue avec Valérie Lefebvre-Faucher, éditrice chez Écosociété au moment de l'affaire.

..... PAGE 3

Associations en péril

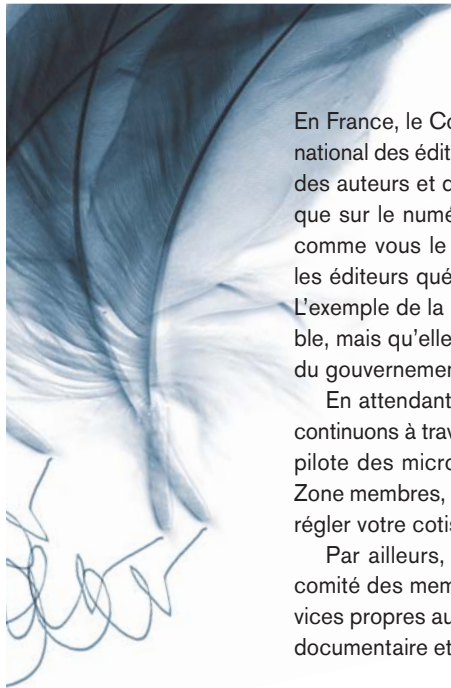
Comme plusieurs organismes dédiés à la littérature québécoise, plusieurs associations régionales d'auteurs se retrouvent face à leur destin. Alors qu'elles sont nées de la passion et qu'elles ont survécu grâce au volontariat de ses membres, l'essoufflement des forces bénévoles fait mal. À l'heure de la relève, une tragédie se joue. Nos associations survivront-elles ?

..... PAGE 5

Point de mire
**Manuscripts
de Tombouctou / P. 7**

Entrevue
**Achmy Halley, pour
la Villa Marguerite
Yourcenar / P. 13**

Au lieu de l'écriture
**Les appartements
de Marie-Sissi
Labrèche / P. 13**



En France, le Conseil permanent des écrivains vient de conclure avec le Syndicat national des éditeurs un accord sur le contrat d'édition qui s'appliquera à l'ensemble des auteurs et des éditeurs français. Cet accord, qui ne devait porter initialement que sur le numérique, a été élargi pour couvrir aussi l'univers imprimé. L'UNEQ, comme vous le savez, souhaite conclure, elle aussi, une entente générale avec les éditeurs québécois comme le permet la *Loi sur le statut de l'artiste S-32.01*. L'exemple de la France montre bien qu'une telle entente est non seulement possible, mais qu'elle est aussi bénéfique pour les parties. Une volonté politique ferme du gouvernement français a été à l'origine de la réalisation de cet accord.

En attendant que nous ayons de semblables nouvelles à vous annoncer, nous continuons à travailler à la réalisation de projets qui vous seront utiles, dont le projet-pilote des microsites personnels qui devrait démarrer ce printemps. Quant à la Zone membres, elle continue de se développer et, à partir du 1^{er} avril, vous pourrez régler votre cotisation en ligne par l'intermédiaire de Paypal.

Par ailleurs, deux nouveaux comités ont commencé à siéger. Le premier, le comité des membres associés, a montré qu'il y avait nécessité de définir des services propres aux membres associés, par exemple un service d'aide à la recherche documentaire et l'organisation d'au moins trois conférences annuelles prononcées

Et pourquoi pas nous ?

par des membres associés et ouvertes au public. Le comité a également l'intention de sonder les membres associés sur leurs besoins. Le second, le comité sur l'enseignement de la littérature qui a produit il y a deux ans notre *Plaidoyer pour l'enseignement d'une littérature nationale : la littérature québécoise !*, a été renouvelé. Ses membres se pencheront sur les façons les plus efficaces d'accroître la présence de la littérature québécoise à tous les niveaux dans les établissements d'enseignement, en commençant par le programme de formation des maîtres.

Par ailleurs, à la demande générale, le 22 mars a eu lieu une deuxième édition de notre *Speed dating littéraire* où de jeunes écrivains ont eu l'occasion de rencontrer des intervenants de tous les secteurs du livre, des revues littéraires aux éditeurs de livres, en passant par Copibec, les bibliothèques et des représentants des différents paliers de gouvernements. L'activité s'échelonnait sur toute une journée et elle était gratuite.

Ce printemps, l'UNEQ participera à la commission parlementaire sur le prix réglementé du livre. Fruit d'un consensus du milieu, le prix réglementé (sur une période de neuf mois à partir de la parution du livre) a pour objectif de permettre aux librairies de bénéficier des retombées économiques des nouvelles parutions au même titre que les grandes chaînes ou les grandes surfaces. L'UNEQ a participé à cette campagne dans l'intérêt de ses membres, qui sont, ne l'oublions pas, des acteurs économiques de la chaîne du livre, et appuie ce projet car elle estime qu'il contribuera à la diffusion d'une littérature québécoise diversifiée.

Pour faire connaître notre littérature, nous travaillons également en collaboration avec de nombreux partenaires à l'étranger, dont l'Allemagne, qui a créé Lyrikline, une plate-forme internationale de poésie en ligne. Par ailleurs, en mai prochain, quinze écrivains de divers horizons se rendront en Haïti pour participer aux Rencontres québécoises en Haïti et rencontrer libraires et éditeurs de ce pays. Ces Rencontres sont rendues possibles grâce à la contribution financière du CALQ et de la SODEC. De plus, à l'automne, du 14 au 18 novembre, dix autres écrivains participeront en France, à la Villa Marguerite Yourcenar, au festival Voix au chapitre sous la présidence d'honneur de Marie-Claire Blais.

Mais avant toute chose, vivement le printemps !

Danièle Simpson



UNEQ

Union des écrivaines et des écrivains québécois

Conseil d'administration

Danièle Simpson, présidente
André Roy, vice-président
Suzanne Aubry, secrétaire-trésorière
Mylène Bouchard, administratrice, représentante des régions
Élise Desaulniers, administratrice
Sylvie Desrosiers, administratrice
Sylvain Dodier, administrateur

Comité de rédaction

Jean-François Caron, rédacteur en chef
Ève Boissonnault, Bertrand Laverdure,
Maya Ombasic, André Roy

Conception graphique et illustration

France Tardif

Maison des écrivains

3492, avenue Laval, Montréal
(Québec) H2X 3C8
Téléphone : 514 849-8540
Télécopieur : 514 849-6239
ecrivez@uneq.qc.ca

www.uneq.qc.ca

www.litterature.org

www.luniquejournal.wordpress.com

facebook.com/LuniqueJournalDeLUneq/

La parution d'une annonce dans notre bulletin ou l'insertion d'une publicité dans un envoi de *L'Unique* ne signifie pas que l'Union endosse ces produits ou services.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2013



Rien ne vient autant déranger notre conscience citoyenne que l'ombre de la censure, surtout si elle naît d'une injustice, par exemple celle où la loi du plus riche vainc l'idéalisme des intellectuels les plus chevronnés. Comment alors prétendre défendre la vérité sans se faire accuser de diffamation ?

.....
Maya Ombasic

Écosociété publie *Noir Canada* en 2008 dans lequel l'auteur et chercheur indépendant **Alain Denault**, avec **Delphine Abadie** et **William Sacher**, dénoncent les pratiques douteuses, voire criminelles, des minières canadiennes en Afrique. Là où les innocents payent de leur vie les faramineux profits des investisseurs, tout en assurant la stabilité des fonds de retraite des actionnaires de ces mêmes compagnies.

Rapidement, la maison d'édition et les auteurs sont poursuivis pour diffamation et le géant minier Barrick Gold ainsi que plus tard, Banro, réclament des sommes gigantesques en guise de réparation. Le réalisateur **Julien Fréchette** s'est intéressé à l'affaire depuis ses débuts. Il a traîné sa caméra un peu partout et enregistré les événements et prises de paroles générés par toute cette affaire. Le résultat est le documentaire *Le Prix des mots*, sorti en salle quelques jours à l'Excentris, mais qui sera diffusé bientôt en *streaming* sur le site de l'ONF. Film grâce auquel le spectateur comprend, à la suite d'une longue agonie judiciaire, qu'une entente à l'amiable a été signée entre David et Goliath. Quelle est

donc cette entente obtenue ? Écosociété a daigné admettre que la véracité des allégations de *Noir Canada* contre les activités de Barrick Gold en Tanzanie n'avaient pas de preuves

« matérielles ». Voici un extrait de l'entente : « Une partie de *Noir Canada* se rapporte à des allégations concernant l'implication alléguée de Barrick en Tanzanie en 1996. Les Auteurs reconnaissent qu'ils n'ont pas de preuve d'implication de Barrick en Tanzanie en 1996 et que Barrick et d'autres parties contestent les allégations entourant les événements à la concession de Bulyanhulu¹ en 1996.»²

D'un côté, le citoyen assiste à la quête d'un idéal de justice et de responsabilité civile, et voit la nécessité pour les intellectuels de lancer le débat sur la place publique, et de l'autre, il observe, impuissant, les manoeuvres des riches qui se donnent les moyens et le pouvoir de rendre la vérité immanente, donc relative, sous prétexte d'absence de preuves tangibles. C'est pourquoi Alain Denault précise dans le film de Fréchette, humblement, épuisé, qu'il n'est ni journaliste ni reporter, mais plutôt un simple intellectuel. Or, la distinction est importante, surtout quand vient le temps des accusations. Doit-on avoir des preuves matérielles pour

Noir Canada et Le prix des mots

QUAND L'ÉCRIT COÛTE CHER



Illustration : © France Tardif

..... suite en page 4

Là où la justice demeure paradoxalement approximative, c'est quand les riches travaillent sciemment pour dissimuler les traces ou manipulent la vérité apparente en la fondant dans un règlement à l'amiable.

tout ce qu'on écrit et dénonce ? Non, forcément. La vérité n'est jamais simple à saisir, tant et aussi longtemps que la partie adverse

prétend et s'accroche à l'absence de traces tangibles.

Le danger de cette course affolée vers la matérialité des preuves peut servir de prétexte à la censure, voire décourager ceux qui souhaitent en débattre sur la place publique. Le seul côté positif de ce besoin absolu de preuves, c'est que la justice peut désormais se servir de ces mêmes traces tangibles pour interdire, par la loi, les discours révisionnistes, voire négationnistes de l'Histoire. Mais là où la justice demeure paradoxalement approximative, c'est quand

les riches travaillent sciemment pour dissimuler les traces ou manipulent la vérité apparente en la fondant dans un règlement à l'amiable. C'est pourquoi, donner la voix aux faibles, dans un monde idéal, reviendrait à imaginer une justice qui imposerait aux riches non seulement d'assumer les frais légaux des procès qu'ils infligent aux plus pauvres, mais aussi de payer les frais de leur contre-argument, c'est-à-dire les frais d'accès aux traces et ultimement, d'accès à la vérité, histoire de mettre de l'équilibre dans la balance de Thémis. Or, dans le monde dans lequel on vit, faute de preuves, le cas du dossier *Noir Canada* nous l'a démontré, la dénonciation risque parfois de conduire à la censure...

1. Plusieurs mineurs seraient morts enterrés vivants à la concession de Bulyanhulu.
2. Disponible sur internet ici : www.ecosociete.org/entente.php.

Un propos dérangement

Afin de poursuivre notre réflexion à ce sujet, nous avons posé quelques questions à Valérie Lefebvre-Faucher, éditrice aux éditions Écosociété au moment de l'affaire, pour éclaircir certains points sur le dossier.

Propos recueillis par Bertrand Laverdure

Qu'est-ce qu'une poursuite-bâillon?

Valérie Lefebvre-Faucher : De telles poursuites servent à faire taire la critique, plutôt qu'à faire valoir des droits ou obtenir une réparation. Les procédures judiciaires deviennent alors un moyen d'intimider des opposants politiques ou d'écarter ceux qui gênent des projets privés. Leur culpabilité est une question parfaitement secondaire (comme la vérité et la justice). Ce qui compte, c'est qu'ils soient éloignés de la place publique. Les démarches requises par la défense sont si lourdes et coûteuses que la plupart des accusés ne peuvent même pas se permettre de se rendre jusqu'à un procès. Les écrivains et les éditeurs sont des habitués des cours de justice. Avec les poursuites-bâillons, nous faisons face à une nouvelle forme de censure, celle de l'argent.

En produisant ce livre, aviez-vous craint que celui-ci, de par les informations qu'il contenait sur certaines compagnies minières canadiennes, pourrait avoir de telles répercussions?

V. L.-F. : Le livre ne porte pas d'accusation. *Noir Canada* est un essai critique. Il dit : « Si la moitié de ces critiques sont vraies, quelle est notre responsabilité, que pouvons-nous faire ? » Il se base sur de nombreux autres ouvrages semblables et ce qu'il décrit (même si c'est scandaleux) ne

nous a pas surpris outre mesure. Nous n'avons donc pas pris de précautions exceptionnelles par rapport à notre travail normal d'édition. Des experts ont été payés très cher pour trouver des erreurs dans ce livre volumineux ; finalement, il n'y en avait presque pas. Mais ça ne changeait rien. Ce qui dérangentait dans ce livre, c'était son propos.

Quelles sont les personnes et organisations qui, les premières, vous ont appuyés et défendus?

V. L.-F. : De nombreuses personnes et organismes nous ont soutenus, notamment des juristes, des universitaires, des groupes de défense de la liberté d'expression ou des droits humains en Afrique. Je veux souligner l'effet puissant qu'a eu sur nous le mouvement d'appui de milliers de citoyen-nes. C'est grâce aux dons de lecteurs et de militants que nous avons pu nous défendre, grâce à leurs encouragements que nous avons tenu bon.

L'UNEQ a souvent pris notre défense, aussi, avec conviction et générosité. Les écrivain-es comprenaient sans doute mieux que d'autres l'importance du combat actuel pour la liberté d'expression.

Dans la lettre que vous avez rédigée et qui a été publiée sur le site *Littéraires après tout*¹, vous semblez vouloir prendre vos distances au sujet du film... Pourriez-vous préciser ici votre point de vue ?

V. L.-F. : J'ai voulu signer une lettre de mon nom, parce qu'Écosociété était tout ce temps une équipe de femmes et qu'elles sont pratiquement absentes du film. Nous avons vécu certaines situations sexistes pendant ces années et nous ne protestons pas beaucoup ; nous avions d'autres problèmes plus pressants. Maintenant qu'il est question de mémoire, je témoigne pour que les femmes ne disparaissent pas de l'histoire.

1. <http://litterairesaprestout.blogspot.ca/2013/02/david-goliath-et-les-autres.html>

Associations en péril

Ils sont une armée de passionnés, littéralement, à donner de leur temps et de leur énergie aux organismes culturels. Or, quand le flambeau doit être passé, que reste-t-il de tous leurs efforts? Regard sur l'importance de la relève au sein des associations régionales d'auteurs.



Pauline Vincent, directrice sortante de l'Association des auteurs des Laurentides (AAL)

Jean-François Caron

Selon Hill Stratégie, qui publiait en 2010 son rapport *Le bénévolat dans les organismes artistiques et culturels du Canada*¹, beaucoup d'organismes s'effondreraient littéralement sans le soutien de leurs bénévoles. Au pays, leur contribution constituerait chaque année l'équivalent de 38 000 emplois à temps plein. En 2003, un sondage effectué par la firme montrait qu'environ « deux tiers de tous les organismes artistiques et culturels [étaient] dirigés entièrement par des bénévoles ». Or, déjà entre 2004 et 2007, on assistait à une saignée significative de ce soutien : le nombre de bénévoles culturels reculait de 4 %, et le nombre d'heures moyen par bénévole chutait de 120 à 105 heures.

« Tant qu'il n'y aura que des bénévoles ça affaiblira tout le milieu. On ne peut pas gérer une association à la va-comme-je-te-pousse. »

— Pauline Vincent

Cette fuite de la force vive au cours de la dernière décennie a aussi fait mal aux organismes dédiés à la littérature, surtout que parmi ces derniers, plusieurs se sont retrouvés en période de recherche d'une relève. **Pauline Vincent**, qui vient de passer le flambeau de la direction de l'Association des auteurs des Laurentides (AAL) – dont elle a assumé la responsabilité pendant douze ans – connaît bien cette situation pour le moins délicate. « Tant qu'il n'y aura que des bénévoles ça affaiblira tout le milieu. On ne peut pas gérer une association à la va-comme-je-te-pousse. »

Elle n'est pas la seule à partager ce sentiment. Au moment de célébrer son vingtième anniversaire, en 2012,

l'Association professionnelle des écrivains de la Sagamie (APES) trouvait toujours actifs dans ses rangs certains des volontaires qui avaient été présents dans les premières heures de l'association. C'est une preuve de dévouement, sans doute, que cette longue présence au bâton d'une poignée de convaincus. Mais c'est aussi le signe d'un problème majeur auquel a été confrontée l'organisation : personne parmi les créateurs de l'APES n'avait envie qu'elle soit l'affaire d'une génération.

À l'heure des bilans, **Danielle Dubé**, qui a aussi laissé sa place à la présidence du conseil d'administration de l'association (relevée depuis octobre 2012 par **Mylène Bouchard**), faisait un triste constat de la situation : « Partout, il y a un état d'urgence. Ça fait des années qu'on en parle au comité Trans-Québec. Les gens des régions l'ont exprimé. Les organismes disent tous la même chose : si on n'a pas d'aide, on va craquer. On ne peut pas continuer comme ça. Si on n'a pas de ressources, c'est fini. »

Au cours des quinze dernières années, une quinzaine de régions du Québec se sont dotées d'associations ou de groupements littéraires agissant directement sur le terrain. Au milieu des années 1990, une Interrégionale des associations d'auteurs avait même été fondée. Elle n'a toutefois pas survécu. Pauline Vincent se souvient : « Faute de fonds et à cause de l'éloignement, nous avons dû nous faire harakiri, mais nous avons obtenu que les associations reçoivent au moins 10 000 \$ en subventions pour des projets.

..... suite en page 6

Malheureusement, à cause des infrastructures différentes d'une association à une autre, il n'y a que quelques-unes d'entre elles qui en ont fait la demande. C'est le manque d'organisation qui a fait que plusieurs associations ne pouvaient pas répondre aux critères nécessaires. »

Sans organisation et sans soutien financier, plusieurs d'entre elles, notamment celles de Lanaudière et de Québec, ont fini par disparaître. Une association ne peut pas reposer uniquement sur la passion d'une demi-poignée d'amou-

reux de la littérature,

en particulier dans

les régions les

plus vastes, qui

ne favorisent

pas les rencontres

à peu de

frais. Et le problème

de la relève

reste entier,

selon Madame Vincent :

« Dans presque

toutes les associations,

il y a eu des moments où

la transition entre présidents a été difficile. Souvent parce qu'il n'y avait pas de relève dynamique – voire pas de relève du tout. »

« Dans tout cela, le bénévolat est la chose la plus importante, raconte Pauline Vincent. L'implication des auteurs reste primordiale. Dans presque toutes les associations ce sont les auteurs qui ont dû voir à leur développement. » Cette situation peut toutefois coûter cher : « Quand tu deviens membre de CA ou président, c'est deux ans pendant lesquelles les gens ne peuvent écrire, parce que ça prend trop de leur temps. » Danielle Dubé fait le même constat un peu amer : « Pendant ce temps, combien d'œuvres sont abandonnées avant d'être écrites ? »

Pour Pauline Vincent, la littérature doit s'inspirer des autres secteurs culturels et mieux s'organiser localement, et à ce titre, l'UNEQ soutient les associations et les regroupements régionaux – c'est d'ailleurs le rôle joué par le comité Trans-Québec, qui permet de faire un lien entre les différentes régions et notre association nationale. Une rencontre a d'ailleurs été organisée en novembre dernier entre tous les représentants régionaux et le Conseil des arts et des lettres du Québec pour parler de la question des associations régionales.

« Pendant ce temps, combien d'œuvres sont abandonnées avant d'être écrites ? »
– Danielle Dubé

Pour l'AAL, la solution privilégiée aura été d'employer une directrice générale, **Mireille Villeneuve**. « Quand une organisation comme l'Association des auteurs des Laurentides grandit, ses besoins de pérennité s'accroissent. Il est important de ne pas avoir peur de faire le saut et d'engager une permanence à la direction. C'est le seul moyen de ne pas voir toutes ces années de travail, de pénétration des marchés et de promotion des auteurs s'étioler pour enfin mourir de sa belle mort », explique Pauline Vincent. Elle soutient que la décision était incontournable : « Quand tu es bénévole, tu ne travailles pas de la même façon que lorsque tu as un petit salaire. Avoir une direction générale consolide l'image de l'association auprès de tout le milieu et montre aux organismes subventionneurs que l'on veut aller plus loin. Il faut voir une association régionale comme une PME. Il faut mettre de côté toutes nos émotions de créateur et mettre nos chapeaux d'hommes et de femmes d'affaires. »

Si Pauline Vincent croit toujours à l'importance du rôle joué par le comité Trans-Québec pour réunir les différentes associations régionales avec l'UNEQ, elle soutient que les associations régionales sont primordiales et doivent aller plus loin. « Ça devient de plus en plus urgent de se rassembler. [L'ex-p.d.g du CALQ], Yvan Gauthier, nous a bien dit que la littérature est le secteur le moins bien organisé de tous les secteurs culturels. Il faut s'organiser pour avoir plus de poids auprès du CALQ. »

1. <http://www.hillstrategies.com/fr/content/le-b%C3%A9n%C3%A9volat-dans-les-organismes-artistiques-et-culturels-du-canada-en-2007>

« Il est important de ne pas avoir peur de faire le saut et d'engager une permanence à la direction. C'est le seul moyen de ne pas voir toutes ces années de travail, de pénétration des marchés et de promotion des auteurs s'étioler pour enfin mourir de sa belle mort. »

– Pauline Vincent

Manuscrits de Tombouctou

CHRONIQUE D'UN DÉJÀ-VU

Détruire l'héritage culturel de l'humanité est une pratique vieille comme le monde et la victoire de la culture sur la nature n'est qu'un acquis fragile qu'il faut préserver, parfois même au cœur de la civilisation.

..... Maya Ombasic

Le geste de détruire l'héritage de l'humanité est vieux comme le monde. Il suffit de se rappeler la destruction de la Bibliothèque d'Alexandrie, la plus célèbre bibliothèque de l'Antiquité, pour constater qu'il s'agit d'une perte dont l'humanité ne s'est jamais remise. On aurait aimé croire que le *XXI^e* siècle rimerait avec progrès intellectuel, alias respect de l'héritage de l'humanité, or il n'en est rien. Si l'Orient des fous de Dieu rime avec barbarie (pensons à l'irréversible destruction des bouddhas de Bamiyan par les talibans), il arrive parfois que l'Occident soit la scène où les fanatiques tentent d'effacer toute trace d'hétérogénéité. Cette dernière n'est nulle part mieux incarnée que dans un produit culturel, symbole de

mise à distance et d'aspiration à l'universel. Il suffit de penser à la majestueuse bibliothèque de Sarajevo, berceau des manuscrits témoignant des millénaires d'histoire des Balkans, la plupart disparus dans les flammes des barbares.

Les manuscrits de Tombouctou, gravement menacés eux aussi, ont été presque entièrement sauvés, grâce au courage des locaux et la prise de conscience internationale de la richesse de ces textes. Car, l'intérêt des manuscrits du *XII^e* siècle, un important carrefour commercial où le commerce du sel, de l'or, mais aussi de connaissances, transite entre le monde arabe et l'Afrique subsaharienne. Inscrite depuis 1988 au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que site culturel, depuis plus d'un millénaire, la belle mystique fascine les penseurs libres et les artistes. Picasso se serait même inspiré de l'esprit de la ville et de ses couleurs pour créer quelques-uns de ses bleus les plus saisissants. Un plan d'action de 10 millions de dollars a été adopté pour sauver les vestiges d'une culture qui offre la preuve tangible que, contre un préjugé globalement répandu, la culture du livre et de la tradition écrite existe depuis toujours en Afrique.

Il n'en reste pas moins que derrière cet élan de destruction, un déjà-vu répété à maintes reprises à travers l'histoire, se cache avant tout la peur de l'inconnu. Le mouvement salafiste a été l'instigateur de la démolition des vestiges culturels de Tombouctou, car les guerriers du récit révélé veulent « défendre » l'intégralité du message originel. Or, les manuscrits de Tombouctou sont issus du soufisme, la branche la plus mystique de l'islam où l'art, dans son rapport à *l'un*, joue un rôle incontournable. C'est précisément la trace d'une autre interprétation, forcément différente du dogmatisme, qu'il s'agit de faire disparaître afin d'effacer la preuve de la multiplicité des points de vue. Est-il nécessaire de rappeler que tous les vestiges culturels ravagés de l'histoire ont eu la malchance de se retrouver au carrefour des grandes civilisations, entre l'Est et l'Ouest, entre l'Orient et l'Occident, entre le Nord et le Sud, là où justement multiples directions mènent aux multiples façons d'être ? Tombouctou, tout comme Sarajevo, ne fait pas exception et la volonté de brûler ses manuscrits n'est qu'un déjà-vu, représentant l'archaïque élan de l'homme de se protéger contre l'inconnu.



Illustration : © France Tardif

Un nouveau comité a vu le jour au sein de l'UNEQ. Présidé par Élise Desaulniers, il doit se pencher sur les besoins et les réalités particulières des membres associés.

Bertrand Laverdure

À l'assemblée annuelle de l'UNEQ, en 1995, André Major a défendu la position du conseil d'administration qui proposait de créer des catégories d'écrivains, afin de privilégier les membres littéraires dans le conseil. Gaston Miron s'était alors insurgé, préconisant le *statu quo*. Il ne voulait pas faire de distinction entre les littéraires et les rédacteurs de manuels ou d'essais. Il avait lancé qu'un ouvrage sur les meubles québécois était plus

Les membres associés sont moins connus, travaillent plus ou moins dans l'ombre. Comptez-vous y remédier en faisant connaître la situation des membres associés grâce au nouveau comité qui leur est dédié? Si oui, comment comptez-vous procéder?

É. D.: Faire connaître le travail des membres associés est une priorité. On croit d'ailleurs que tous les membres de l'UNEQ peuvent bénéficier du travail des associés : on peut par exemple imaginer un romancier qui s'inspire des recherches d'un essayiste. Nous avons déjà commencé à identifier différentes façons de faire connaître le travail des membres associés : nous allons notamment mettre en place des cycles de conférences et présenter des auteurs et leurs nouveautés dans les bulletins d'information de l'UNEQ.

Nouveau comité

POUR LES MEMBRES ASSOCIÉS

important pour le patrimoine qu'un roman policier ou un roman Harlequin. Sa voix dissonante ne porta pas, cette fois, car le conseil d'administration a bel et bien créé, en 1995, des catégories d'écrivains. L'anecdote est racontée par André Major dans son dernier livre, *Prendre le large*, chez Boréal.

Un nouveau comité, présidé par Élise Desaulniers, et rassemblant Louis Dussault, Claudette Guilmaine et Céline Labrosse autour de la même table de réflexion, pourra dorénavant rendre compte des besoins particuliers des membres associés et défendre leur travail. Élise Desaulniers nous parle de cette initiative que Miron aurait sans doute applaudie.

Pourriez-vous nous rappeler brièvement ce qu'est un membre associé de l'UNEQ et nous donner le mandat du nouveau comité des membres associés?

Élise Désaulniers: Si on résume très simplement, les membres associés sont les membres non littéraires de l'UNEQ. Ce sont les auteurs d'essais, de livres pratiques, de dictionnaires, etc. Le nouveau comité veut donner une voix à ces auteurs qui se sentent un peu à part. On veut d'abord mieux connaître les membres de ce groupe pour identifier les façons dont l'UNEQ peut mieux répondre à leurs besoins.

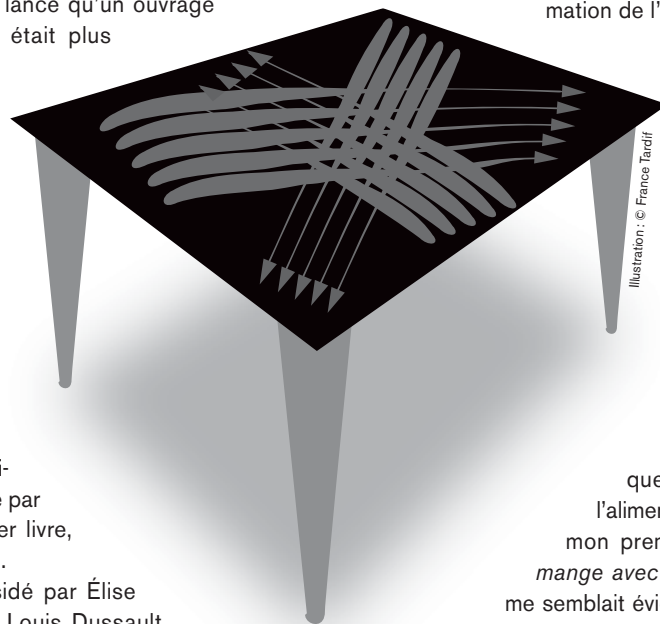


Illustration: © France Tardif

Pourriez-vous nous parler de votre parcours d'auteure, de membre associé? En présentant un résumé de ce qui vous a poussée à devenir membre associé de l'UNEQ et un aperçu de votre travail actuel.

É. D.: Je m'intéresse aux questions éthiques liées à l'alimentation. Après avoir publié mon premier essai en 2011 (*Je mange avec ma tête* chez Stanké), il me semblait évident que je devais adhérer à l'UNEQ pour rencontrer et échanger avec d'autres auteurs. Un siège s'est ensuite libéré sur le CA et j'ai immédiatement eu envie de faire profiter l'équipe de mes connaissances et de mon point de vue de nouvelle auteure non littéraire. Mon second essai, *Vache à lait : dix mythes de l'industrie laitière* vient de paraître (toujours chez Stanké) et je dois beaucoup à l'UNEQ. J'ai pu compter sur les services juridiques offerts aux membres lors de la négociation de mon contrat. J'ai aussi bénéficié de conseils d'écrivains expérimentés sur la façon d'écrire, de raconter. Plus je connais l'UNEQ, plus je réalise à quel point son rôle est essentiel et que l'UNEQ peut être ce qu'on veut qu'elle soit. Dans cette perspective, la création d'un comité de membres associés m'excite au plus haut point.

De la maison d'enfance

AUX RACINES DES GRANDES PLUMES

La Villa départementale Marguerite Yourcenar, située au cœur des Monts de Flandre, est une résidence de création ouverte aux écrivains des quatre coins de la planète. Lieu de recueillement et de sérénité, la résidence a pour but d'offrir un espace de création exceptionnel aux auteurs contemporains, mais aussi de perpétuer le message universel de l'auteur de *L'Œuvre au Noir*: l'échange interculturel.

Propos recueillis par Maya Ombasic

Monsieur Achmy Halley, vous êtes à la fois le directeur de la Villa Marguerite Yourcenar et un spécialiste éminent de son œuvre. Pourriez-vous nous parler de l'importance de ce lieu à la fois pour la mémoire de la grande écrivaine, mais aussi pour les écrivains contemporains ?

Achmy Halley : La Villa Marguerite Yourcenar est la maison d'enfance de Marguerite Yourcenar où elle a passé les dix premières années de sa vie. Le cadre exceptionnel du Mont Noir, au cœur de la Flandre, représente un lieu crucial dans l'œuvre de Yourcenar. C'est de cette maison d'enfance

« L'endroit est donc hautement symbolique, à la fois pour la mémoire de Yourcenar et pour la perpétuité de la littérature du monde. Car, c'est à partir de cet endroit qu'elle a eu le désir d'explorer le monde et de devenir multiple. »

— Achmy Halley

que tout est parti et c'est d'ailleurs à la demande de la grande écrivaine que le Conseil Général du Département du Nord en a fait sa propriété et a décidé de transformer le lieu en une résidence pour les écrivains. Depuis 1997, de mars à novembre, la Villa accueille des écrivains venus de toute l'Europe, mais aussi du reste du monde. Depuis, plus de 250 poètes, romanciers, essayistes, auteurs de théâtre et autres ont pu bénéficier de ce lieu exceptionnel. L'endroit est donc hautement symbolique, à la fois pour la mémoire de Yourcenar et pour la perpétuité de la littérature du monde. Car, c'est à partir de cet endroit qu'elle a eu le désir d'explorer le monde et de devenir multiple. C'est la raison pour laquelle la Villa se veut ouverte sur le monde et sur les plumes contemporaines.

C'est dans le souci de cette ouverture au monde, surtout depuis votre arrivée à la tête de la Villa, que le désir d'un dialogue interculturel s'est cristallisé sous la forme d'un festival intitulé Voix au Chapitre. L'édition 2013 met le Québec et sa littérature à l'honneur. Parlez-nous de ce choix.



Photo : © de Ruyfelaere

A. H. : Marguerite Yourcenar était profondément ancrée et attachée à ses racines, mais elle a su devenir autre et habiter, avec style et sensualité, d'autres lieux et d'autres langues. Les latitudes et les territoires nordiques, mais surtout les grands espaces, l'ont toujours attirée, d'où son désir de s'installer dans L'Île des Monts Désert dans le Maine. J'ai moi-même toujours été attiré vers les écrivains voyageurs et la littérature des espaces. Ayant vécu quelques années au Québec, j'ai eu la chance de connaître cette littérature qu'on gagnerait à lire davantage en France. En arrivant ici, je me suis aperçu à quel point la langue française était vivante, voire vibrante. Le Québec, c'est comme un laboratoire de la féminisation de la langue française où on n'a pas peur d'appeler un auteur féminin « une écrivaine ». De cette malléabilité de la langue et de son désir de se « féminiser », découle la forte présence des grands écrivains féminins au Québec.

Est-ce à dire que la littérature québécoise est à prédominance féminine, contrairement à la France ?

A. H. : Ce n'est pas ce que je dis. Le souci de pousser les limites de la langue a donné naissance à une littérature originale et unique, celle de la langue française en Amérique, de la sensualité, des nouvelles voix, des territoires et des espaces, du Nord sous toutes ses formes, enfin une littérature où, comme le disait Yourcenar, le seul souci de l'écrivain, c'est de se détacher des carcans, incluant les carcans des genres, pour perpétuer sa quête vers la liberté. C'est pourquoi dix écrivains et poètes québécois viendront porter la richesse de la voix littéraire québécoise.

Vous êtes écrivain vous-même. Pourriez-vous nous dire comment l'œuvre de Yourcenar et les grands espaces vous ont influencé ?

A. H. : Ça serait prétentieux de dire que mon écriture est influencée par celle de Yourcenar. Si je pouvais écrire une phrase de ce qu'elle a écrit, je me sentirais heureux. Je dirais plutôt que j'étais influencé par sa philosophie de vie, celle d'un écrivain totalement libre pour qui les agrafes culturelles, familiales et nationales ne sont que les accessoires. S'en défaire, c'est tendre vers une littérature universelle où le voyage, les ailleurs, la quête de la liberté et l'amour des grands espaces jouent un rôle primordial. Si j'écris sur mon passé ou sur celui de ma famille, c'est pour combler le vide des présences-absences, de ce qui a été et de ce qui n'est plus, une certaine nostalgie des origines, histoire de ne pas perdre la trace. Quant à savoir comment les grands espaces m'ont influencé, on apprend à se connaître à travers les livres qu'on écrit. Et je n'ai pas terminé d'écrire...

ANNE BRIGITTE RENAUD

35 ans déjà !

En 2013, l'Association des auteures et auteurs de l'Estrie fêtera le 35^e anniversaire de sa fondation et la création du Prix littéraire Alfred-DesRochers. Son président, **Michel Gosselin**, promet différentes activités qui permettront de souligner avec bonheur cet événement.

L'Heure du thé n'est plus

Depuis près de 18 ans, l'AAAE animait cette rencontre mensuelle d'auteurs de la région et d'ailleurs à la Bibliothèque municipale Éva-Sénécal de Sherbrooke. Afin de renouveler le genre, la direction de la Bibliothèque propose une nouvelle série qui a comme objectif de mettre en valeur les collections et les services de la Bibliothèque : graphologie, santé mentale et lecture publique sont au programme. Sans soutien financier, l'AAAE ne peut se permettre de poursuivre cette activité qui mettait notamment en valeur chaque année les lauréats de ses prix littéraires.

Concours d'écriture des arrondissements pour les citoyens de la ville de Sherbrooke

Littérature citoyenne¹, projet piloté par l'AAAE, a vu le jour sous le nom de Concours d'écriture des arrondissements. Le conseil municipal sherbrookoise, en collaboration avec l'AAAE, a en effet lancé un concours d'écriture ouvert à la population sherbrookoise. Contrainte : inclure dans la trame du texte la représentation du site emblématique de l'arrondissement où se trouve la résidence principale du participant.

Et ailleurs...

Lorsqu'on n'habite pas la ville centre, on se sent souvent le parent pauvre des activités culturelles mises sur pied par notre association. Heureusement, grâce à certaines initiatives locales, chaque coin de la région peut aspirer à son heure de gloire. À Magog, **Marie-Paule Villeneuve**, dont le roman *Salut mon oncle!* est en lice pour le prix France-Québec, invite une ou un auteur de l'Estrie chaque 4^e dimanche du mois au Salon de thé T'd'Asie... À Knowlton, **Johanne Seymour**

a mis sur pied un concours littéraire qui souhaite contribuer au rayonnement de la littérature policière et prépare la 2^e édition des Printemps meurtriers (du 17 au 19 mai)... À Eastman, une équipe d'irréductibles prépare la 11^e édition des Correspondances (du 8 au 11 août)... Et à Magog encore, la dramaturge **Isabelle Cauchy** a monté un projet magnifique d'écrivaine en résidence à la Bibliothèque Memphrémagog... Qui dit mieux ?



Isabelle Cauchy

MIREILLE VILLENEUVE

Des nouvelles de nos vallons et montagnes

Pour l'Association des auteurs des Laurentides (AAL)¹, la saison hivernale fut aussi belle que ses paysages enneigés. Durant tout le mois de décembre, afin de clore l'année sur une note festive, les auteurs pour la jeunesse **Lucien Couture**, **Katia Canciani**, **Louise Tondreau-Levert** et **Isabelle Larouche** ont offert leurs livres en cadeau lors de l'événement Dépouillements d'arbres de livres, très attendu dans plusieurs villes laurentiennes depuis plus de neuf ans. Au cœur de l'hiver, Isabelle Larouche, une auteure et conteuse qui n'a pas froid aux yeux, grimpa dans les carrioles pour raconter ses histoires lors de la soirée Bordée de neige, à Saint-Sauveur.

En février, lors d'une campagne de financement au profit de l'AAL, se tenait la première édition de la Foire du livre usagé jeunesse, permettant aux jeunes lecteurs de donner une seconde vie à leurs livres et de choisir de nouvelles lectures à miniprix.

Cet hiver fut aussi la première saison de **Mireille Villeneuve** au poste de directrice générale de l'AAL. Auteure pour la jeunesse et membre de l'association depuis dix ans, elle est bien au fait des enjeux de la littérature au Québec. Avec son entrée en fonction, elle entame, dans un esprit d'ouverture et de continuité, une nouvelle phase du développement de l'organisme.

Le printemps augure de belle façon avec la Semaine de poésie des Laurentides. Du 23 au 30 mars, l'AAL et le Centre international de poésie des Laurentides (CIPL) conviait le public à une odyssée au cœur des mots, dans sept villes dont Montréal. **Louis-Philippe Hébert**, poète invité de cette troisième édition, parcourait les Laurentides afin de transmettre sa passion « à ceux qui vivent dans la forêt habitée ». La poète **Hélène Dorion**, marraine du CIPL, faisait aussi partie de la programmation. Tout comme les outardes et les hirondelles, nos ateliers de La P'tite fabrique d'écriture, offerts par les auteurs de l'AAL, sont de retour, offrant conseils, outils et inspiration aux amateurs de la plume.

Il n'est pas trop tôt pour annoncer l'été et deux événements appréciés tant des lecteurs que des vacanciers. Les 19, 20 et 21 juillet, les journées Auteurs dans la Vallée et les 23, 24 et 25 août, la Foire du livre usagé auront lieu dans le parc Georges-Fillion, au cœur de Saint-Sauveur. Nous reparlerons bientôt de ces activités estivales.

D'ici là, vive le printemps et la poésie !

1. <http://sherbrooke.ca/citoyen/arts-et-culture/concours-decriture/>

1. www.a-a-l.ca

LESLIE PICHÉ

Entre Placements et Culture

La saison de la chasse est ouverte. De nouveaux territoires se profilent, les règles changent. Beaucoup de chasseurs se disputent dorénavant la précieuse proie: le mécène. La compétition parfois déloyale renvoie le littéraire à ce qu'il a toujours été, le parent pauvre de la culture. Aujourd'hui, nous nous devons d'affronter toutes les campagnes: contre le cancer, où le sein est champion; pour les enfants, la santé, le cœur, les animaux, l'environnement, etc.; en fin de liste, juste avant la catégorie « je ne sais pas », la littérature. À Laval, on *innove*: un gala d'humour mousse le financement d'un parti politique.

Alors, comment tirer son épingle du jeu du programme Mécénat Placements Culture conçu pour la rédemption de nos OBNL, tout en maintenant le fil de nos activités? En s'épuisant, certes. Tout de même, sachez en vrac que la Société littéraire de Laval anime sa ville. Le marché des mots, au Café Le Signet de Sainte-Rose les troisièmes vendredis du mois, propose une formule micro ouvert enrichie: un-e poète lauréat d'un prix récent est jumelé à un-e auteur-e en développement pour un souper en tête-à-tête et un mini-récital de poésie; chacune et chacun offre à *Brèves littéraires* un texte inédit et participe à une présélection de textes lus par le public, destinés à la revue. Il y a eu en février un café littéraire avec **Kim Thuy**, puis en mars la table ronde Devoir de mémoire chez les littéraires avec **Patricia Smart**, **Madeleine Gagnon** et **Gaëtan Dostie**. On a lancé le numéro 86 de *Brèves* en deux temps à la bibliothèque du Collège Montmorency. Quant à Lis avec moi — qui a une nouvelle directrice générale, **Geneviève Bergeron-Collin** —, sa trousse d'animation pour le milieu scolaire visant les petits et l'éveil à la lecture est toujours disponible.

Dans ce contexte, la Société littéraire de Laval, pour assurer la pérennité de *Brèves littéraires*, seule revue de création éditée à Laval sans soutien d'aucun programme d'aide à l'édition, déploie son engagement à amasser 50 000 \$, somme qui sera bonifiée par le CALQ. Or, la mort annoncée de Mécénat Placements Culture (*Le Devoir*, 30 janvier: « Le recul se poursuit », par Frédérique Doyon¹) ne permet pas l'erreur.

À côtoyer les **Fernand Ouellette**, **Louise Dupré**, **Catherine Mavrikakis**, **Larry Tremblay** et tous les autres invités et membres de la SLL, nous sentons bien notre distinction culturelle. La SLL mène donc sa campagne tambour battant, dans l'esprit qui l'anime, pour continuer à offrir les mots en partage.

Notre marraine officielle, **Béatrice Picard**, nous accompagne en cette année charnière; sa droiture, sa



Le Quatuor Molinari

culture et ses alliances avec la tradition littéraire lavalloise servent d'exemple et nous inspirent. Le dimanche 5 mai, à 15 h, la SLL présentera *Ah quelle beauté!*, un théâtre musical pour comédienne et quatuor à cordes. La composition de **Denis Gougeon** sera interprétée par le Quatuor Molinari, l'un des meilleurs au pays. La voix, le cinquième instrument de cette œuvre originale, sera celle de **Danièle Panneton**. Pour cet événement concert-littérature-cocktail au coût de 100\$ le billet, la chapelle du Mont-de-La Salle fait le plus bel écrin et donne la note juste suspendue aux lèvres et aux oreilles du printemps. L'évènement nous ressemble, nous rassemble et vous espère présents, histoire de réunir culture et... placements.

1. <http://www.ledevoir.com/culture/actualites-culturelles/369619/financement-de-la-culture-le-recul-se-poursuit>

JEAN-FRANÇOIS CARON

Sous les projecteurs

Après avoir fait parler d'elle cet automne avec la publication de son *Crématorium Circus* (l'un des cinq volets de la série *L'Orphéon*, publiée chez VLB), **Roxanne Bouchard** a refait la manchette avec la parution d'*En terrain miné – Correspondance en temps de guerre*, lancé le 12 février dernier. Rapaillant une correspondance qu'elle a entretenue avec le soldat **Patrick Kègle** alors qu'il était en Afghanistan au sein du Royal 22^e Régiment, le projet a amené les deux collaborateurs sous les projecteurs de Radio-Canada, invités à l'émission *Tout le monde en parle* le 17 février dernier.

L'organisme À voix haute a offert une belle vitrine à des auteurs de la région Lanaudoise au cours des derniers mois. On a pu entendre entre autres des extraits de *Vers le bleu*, de **Julie Gravel**, ainsi que *Le grand deuil*, de **Sylvie-Catherine De Vailly**. Cette dernière a d'ailleurs eu une saison particulièrement fructueuse, lançant presque simultanément deux nouveaux livres : le premier tome d'une nouvelle série pour la jeunesse, *Le comte de Saint-Germain – Le Mystère*, et son second roman pour adulte, un roman policier inspiré par des faits réels, intitulé *La valse des odieux* (Recto Verso).

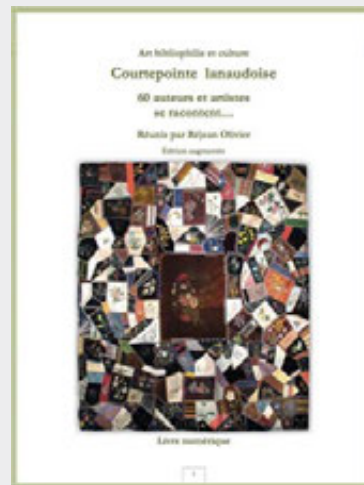
Nous continuons aussi de suivre les collaborations littéraires de quelques-uns de nos auteurs dans les médias : **Jean Pierre Girard** poursuit ses *Chroniques de rien* dans les pages de *L'Action*, comme **Louis Cornellier**, qui continue d'y décortiquer le langage, et **Jean-Paul Daoust**, qui propose ses *Odes* si particulières à *Plus on est de fous, plus on lit!*, sur les ondes nationales de Radio-Canada à tous les vendredis. À noter que Daoust a aussi été invité à participer à l'événement Accès poésie de Montréal.

Prix et distinctions

En février dernier, l'auteur jeunesse **Louis Lymburner** s'est vu récompensé d'une médaille du jubilé de la reine Élisabeth II, qui lui a été décernée en reconnaissance du travail qu'il fait auprès des jeunes depuis 2005.

En octobre 2013, Jean-Paul Daoust sera réinvité au Festival international de la poésie de Trois-Rivières. En effet, il est le lauréat du Prix Jean-Lafrenière-Zénob 2012, attribué à la suite d'un vote du public désireux de revoir un poète lors du festival subséquent.

Un jeune auteur originaire de Lanaudière, **Cédric Tremblay**, de Saint-Norbert, s'est retrouvé finaliste pour le Prix de la nouvelle Radio-Canada 2013 grâce à son texte intitulé *Jadis – les vents d'automne*. On peut lire une entrevue avec le finaliste sur le site de *Zone d'écriture*¹. Rappelons que l'année dernière, le prix était remporté par **Alexandre McCabe**, originaire de Sainte-Béatrix.



Livre collectif

À l'instigation du légendaire bibliophile **Réjean Olivier**, à qui l'on doit entre autres différentes anthologies régionales (dont le *Dictionnaire des écrivains de Lanaudière*), un projet de livre numérique ralliant une soixantaine d'auteurs et d'artistes de la région vient d'être lancé. Les auteurs participant à cette *Courtepointe lanaudoise* étaient invités à raconter une anecdote liée à l'un de leurs livres. Parmi les collaborateurs, on compte **Donald Alarie**, **Lynda Amyot**, **Roxanne Bouchard**, **Jean-François Caron**, **Louis Cornellier**, **Jean Pierre Girard**, **Jean-Paul Daoust**, **Louis-Marie Kimpton**, **Louis Lymburner** et **Simone Piuze**. Le livre, disponible gratuitement en format pdf, peut être téléchargé à partir du catalogue de la Bibliothèque nationale du Québec.

Écrits de Lanaudière

Pour suivre à la semaine toutes les dernières actualités littéraires de la région de Lanaudière, la page Facebook *Écrits de Lanaudière*² (et son pendant, le blogue *Écrits de Lanaudière*³) font une recension régulière des événements littéraires touchant des auteurs de la région. De plus, on y propose chaque semaine une nouvelle citation d'un auteur lanaudois parmi les dizaines ayant été choisies par les porte-parole de la *Quinzaine du livre de Lanaudière* depuis 2006. À noter que la *Quinzaine* se déroulera cette année du 12 au 28 avril. C'est **Micheline Dalpé** qui en sera la porte-parole.

1. www.zonedécriture.radio-canada.ca/2013/03/10-questions-a-cedric-tremblay.html

2. www.facebook.com/EcritsDeLanaudiere

3. ecritsdelanaudiere.wordpress.com

Lorsque la violence nous quitte

QUAND LE BONHEUR RESSEMBLE À UN ÉTAT PERMANENT



1. Première idée de couverture pour *Borderline*
2. Lecture et nouvelle presbytie
3. Secrétaire avec clowns

C'est un bureau maintes fois visité, celui d'une femme sereine et avenante. Bertrand Laverdure rencontre Marie-Sissi Labrèche dans ses appartements.

Propos recueillis par Bertrand Laverdure

D'entrée de jeu, **Marie-Sissi Labrèche** me dit que mon idée est éventée, que son bureau d'écrivain figure dans le numéro de février 2013 d'*Elle Québec* et dans *Zone d'écriture*. Je me renfrogne, perplexe. Puis, vaillant, je me ressaisis.

Son incommensurable facilité à se confier et cette faculté qu'elle a de se faire aimer par tous au premier abord contribuent sans doute à cette curiosité des magazines à son sujet. Je ne mentionne pas son talent d'écrivain. J'exclus les flatteries pour le moment. En deux temps, quatre éclats de rire, nous sommes dans sa chambre, devant son lit. Il y a là son secrétaire en bois conçu et réalisé par le père de son mari, avec des motifs en marqueterie en forme de clowns. Son mari a été clown, tout en ayant une formation d'ingénieur. On passe vite sur le paradoxe. Dans *Elle Québec*, on la voit écrire sur son lit; dans *Zone d'écriture*, elle a offert des photos de son secrétaire. Qu'est-ce qui n'a pas encore été photographié dans sa chambre ?

Je vois une chaise formidable, en velours rouge père Noël avec une jettée de poils blancs dans le coin de la pièce. Élément encore inédit de son mobilier d'écrivain. Je lui demande de s'y asseoir. Je mets en scène l'entrevue. Puis la conversation passe du coq-à-l'âne, rapide, tellement libre, agréable. Elle a maintenant des lunettes pour sa récente presbytie, outil de l'écrivain oblige, il faut trouver des moyens de régler la focale quand nos yeux se fatiguent. Sur son lit, le roman *Karoo* de Steve Tesich, livre dont elle a

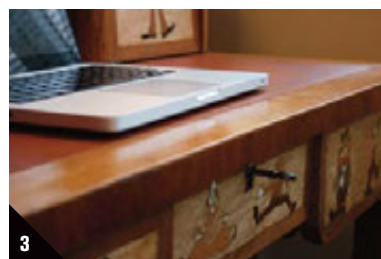
attrapé le titre à l'émission *La grande librairie*. Son commentaire : « C'est moyen. Un peu Balzac qui rencontre les frères Cohen. »

Puis nous rentrons dans le vif du sujet, ce sur quoi elle travaille. Au moment de l'entrevue, le 20 février 2013, son prochain roman en est à 104 pages. Ce sera une autofiction, mais avec des éléments de science-fiction. Elle y racontera les dernières dix années de sa vie, tournant en grande partie autour de son établissement dans ce somptueux condo, la rencontre de son mari et la naissance de son fils. Elle tient à me communiquer son bonheur de mère. Je le note.

Puis nous passons au cinéma. Le film qu'elle a scénarisé sur la difficulté de devenir adulte, *Nous sommes loups* et qui sera réalisé par **Charles Binamé**, en est à son troisième dépôt à la SODEC. Les cinéastes sont plus patients que les écrivains. Elle planche également sur le scénario d'une autre œuvre cinématographique de fiction, qui porte sur la folie, *500 mg de toi* (elle nous donne un exclusivité sur le titre ici, je lève les bras en signe de victoire), toujours avec la même compagnie de production, ITEM 7. Au-dessus de son lit, l'eau-forte qui aurait dû originalement figurer sur la couverture de *Borderline*. La photographe se précipite. Nous repartons avec du neuf sur Marie-Sissi Labrèche.

Une personne aussi attentionnée, gentille et amène ne peut pas avoir d'ennemis. D'ailleurs elle nous spécifie, fantaisiste, que toute sa violence s'en est allée avec son

placenta. Cette remarque incongrue nous égaie tous. Dans son cas, l'enfantement fut la pilule suprême, la meilleure médication, contre le mal de vivre.



LA CLAUSE QUI TUE Quand j'aime une fois, j'aime pour toujours ?

Illustration : © France Tardif



Formulation de la clause

L'auteur-e accorde à l'éditeur un droit de préférence sur les œuvres de même nature, écrites sous son nom, sous un pseudonyme ou dans l'anonymat.

Mise en garde

Le droit de préférence est comme une promesse faite à l'éditeur que votre prochain livre devra être soumis à sa maison d'édition d'abord. Si l'idée de signer une entente à long terme avec un éditeur peut sembler intéressante pour l'auteur, les parties concernées doivent prendre le temps de bien s'entendre sur les détails d'une telle clause. Pour être légal, le contrat doit donc prévoir les formalités d'application de ladite préférence.

Petit texte de Loi

La Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs prévoit que toute entente établie avec un artiste qui réserve au diffuseur l'exclusivité d'une œuvre future de l'artiste ou lui reconnaît le droit de décider de sa diffusion, doit en plus préciser les aspects suivants :

1. L'entente doit porter sur une œuvre définie au moins quant à sa nature;
2. L'entente doit être résiliable à la demande de l'artiste à l'expiration d'un délai d'une durée convenue entre les parties ou après la création d'un nombre d'œuvres déterminées par celles-ci;
3. L'entente doit prévoir que l'exclusivité cesse de s'appliquer à l'égard d'une œuvre réservée lorsque, après l'expiration d'un délai de réflexion, le diffuseur, bien que mis en demeure, n'en fait pas la diffusion;
4. L'entente doit indiquer le délai de réflexion convenue entre les parties pour l'application du paragraphe précédent.

Remarque

Contractuellement, le droit de préférence peut s'avérer une clause trop limitative, surtout si un auteur écrit pour divers publics, dans différents genres et est en relation avec plusieurs maisons d'édition (par exemple, il ou elle publie dans différentes collections).

Pour mieux lire entre les lignes de votre contrat d'édition, prenez rendez-vous avec M^e Véronique Roy par l'entremise de l'UNEQ, qui offre à ses membres une heure de consultation juridique sans frais par 12 mois. (E. Boissonnault)

Exploration. Je souhaite me retirer de la ville pour peindre et écrire aux mois de juin et juillet – j'aimerais partager un chalet, non loin d'un point d'eau propice à la baignade – ou simplement – louer une chambre dans un chalet et un petit coin pour déposer l'ordinateur et le dictionnaire. Non-fumeur. Excellente cuisinière. Diane Lambin : 514 526-8111.

Révision stylistique. Les éditeurs sont sensibles à la qualité de la langue. On refuse parfois des textes valables parce que le style présente des faiblesses. Alain Gagnon, membre UNEQ : motpourdire28@videotron.ca 418 698-636.

Ex-professeur de français, ex-consultant en francisation à l'OQLF, peut réviser vos textes à un tarif raisonnable. Raymond Paradis : 450 672-4893, raymondgparadis@gmail.com.

Rivière-Ouelle, à 4 heures de Montréal et 15 minutes de Kamouraska. Maison ancienne (1851) donnant sur le fleuve, les rosiers, les montagnes de Charlevoix et les spectaculaires couchers de soleil. Lieu propice à la création. Intérieur fonctionnel et chaleureux. Câble et Internet à haute vitesse. 500 \$/semaine ou 800 \$ pour 2 semaines. Pour dossier plus complet : 418 371-0807 ou odile_henault@hotmail.com.

Service d'auteur-conseil. En tant qu'écrivaine dotée d'une vaste expérience de lectrice professionnelle pour des éditeurs, je commente vos manuscrits de récits et de romans. Mon rapport de lecture vous donne des pistes concrètes pour retravailler votre texte. Carole Massé, membre UNEQ : 514 259-5721, c.hebert.masse@videotron.ca.

Révision/dactylo, relecture critique sur demande. Professeur de français : 514 507-3810, regard_mudita@videotron.ca.

Services conseils aux auteurs : évaluation et négociation d'un contrat d'édition, représentation auprès d'éditeurs et édition électronique. Dominique Girard, membre UNEQ, B.A.A., microprogramme de 2^e cycle en édition, Université de Sherbrooke. info@agencelitterairetraitdunion.com 514 234-2002 www.agencelitterairetraitdunion.com.

La Plume rousse: service d'animation scolaire, de révision, de rédaction, cours de français et d'informatique. Danielle Malenfant, membre UNEQ et AEQJ : 450 263-8721, daniellemalenfant@yahoo.com.

Imprimante photo absolument neuve de marque HP. Prix à négocier. Nadia Ghalem, membre UNEQ : 514 739-5634.

Petites
annonces

Cet espace invisible

Nos entretiens enchaînés se poursuivent alors que Nicolas Tremblay interroge David Dorais, nouvelliste et romancier.

Question de Nicolas Tremblay

.....
Toi et moi, nous sommes relativement jeunes. En écriture nous le sommes assez en tout cas pour que la critique nous mette l'étiquette. Mais, pour nos élèves, nous sommes déjà vieux... D'autant plus que nous pratiquons un art qui, pour eux, est dépassé, en cette ère électronique. As-tu, comme moi, l'impression que c'est la littérature qui donne la vraie mesure du temps ? Et que nos corps, avec leur âge, sont en trop dans toute cette affaire ?

Réponse de David Dorais

.....
Tu sais, Nicolas, je suis fasciné par le fait que, à (très) longue échéance, tous les hommes finissent par avoir le même âge. Je dis que c'est un fait, car je peux te le prouver mathématiquement. Si un individu a un enfant à 20 ans, il est vingt fois plus vieux que lui. Cinq ans plus tard, l'enfant a 5 ans et le parent a 25 ans ; celui-ci n'est maintenant que cinq fois plus vieux. Lorsque l'enfant aura 40 ans et le parent, 60 ans, ils ne seront plus séparés que dans un rapport d'un et demi. Ainsi, à l'infini, ils en viendront à avoir le même âge !

Pour répondre à ta question, si la littérature donne la vraie mesure du temps, je pourrais te demander de préciser ce que tu entends par « vraie », mais d'abord je te propose l'idée suivante : la littérature est un espace invisible où l'âge ne compte plus.

Elle est comme les enfers, où tout le monde finit par s'équivaloir en maturité (celle-ci étant faite de résignation plus que de sagesse). Le lecteur serait alors Ulysse qui, devant l'entrée du Tartare, invoque aussi bien sa vieille mère que le jeune Achille. Ou bien Dante qui, visitant les limbes, rencontre Adam aussi bien qu'Avicenne.

Tu parles de nos étudiants du cégep. La littérature leur montre un autre univers, à l'horizon très lointain, où l'âge n'a plus d'importance. Un mort de 500 ans peut leur parler de la beauté de la jeunesse et de la nécessité d'en profiter (Ronsard, « Mignonne, allons voir si la rose ») ou du charme des seins d'une jeune femme nubile (Marot, « Blason du beau tétin »). C'est un monde où rien ne va vite. On peut prendre le temps d'y bavarder avec qui l'on veut. Et quel avantage ! On peut revenir voir aussi souvent qu'on le désire, et sans le lasser, quelqu'un que l'on apprécie, ou décider d'interrompre le discours d'un casse-pieds, parce que, soyons francs, il y en a ! Comme le dit Brassens : « Le temps ne fait rien à l'affaire / Quand on est con, on est con. »

La littérature est un espace invisible où l'âge ne compte plus. Elle est comme les enfers, où tout le monde finit par s'équivaloir en maturité.

— David Dorais



Photo: pppppp

« La littérature leur montre un autre univers, à l'horizon très lointain, où l'âge n'a plus d'importance. » David Dorais

Et le corps là-dedans ? Est-il de trop ? Mais comment pourrait-il l'être ? C'est la racine par laquelle s'alimente la littérature. Ces textes désincarnés ont été écrits par des êtres incarnés, qui en ont côtoyé d'autres. Au lieu *du* corps, il faudrait parler *des* corps : tous ceux qui peuplent notre monde. Et nos corps par lesquels, au fil de notre vie, nous expérimentons l'essentiel. C'est par le corps que se vivent la séparation, l'abandon, le renoncement, le sacrifice, les pertes qui ponctuent notre parcours et dont témoignent les œuvres. Et c'est dans l'imagination, cet arrière-corps, que s'amassent les sensations, les affects, les émotions, les pulsions, les désirs et les plaisirs, bric-à-brac d'antiquaire, objets sans âge et en désordre où l'inspiration viendra recueillir ses matériaux de création.

CV:

David Dorais enseigne la littérature au cégep de Sorel-Tracy et détient un doctorat de l'université McGill. Jusqu'à maintenant, il a signé deux recueils de nouvelles et un roman. Il est membre du comité de rédaction de XYZ. *La revue de la nouvelle.*

Changements et corrections

L'UNEQ SE RENOUVELLE

Lors de son assemblée générale annuelle, l'UNEQ a proposé à ses membres d'apporter certaines modifications à ses statuts et règlements, entre autres en ce qui a trait aux statuts des membres associés et des auteurs de livres pour la jeunesse. André Roy revient sur ces changements pour en comprendre les tenants et les aboutissants.

..... André Roy

Les statuts et règlements d'une association comme l'UNEQ garantissent son fonctionnement démocratique, la transparence de sa gestion et l'égalité de traitement de ses membres. Tout en déterminant les pouvoirs des responsables de son administration, ils ont en quelque sorte force de loi. Faut-il donc qu'ils soient clairs quant au fonctionnement de l'association et adaptés à ses buts. Confus, ils peuvent provoquer conflits et désaccords qui pourront porter atteinte à la réputation de tout regroupement reconnu comme le nôtre. Raison d'être de l'Union, ils doivent évoluer, être révisés et modifiés périodiquement pour que le fonctionnement de l'UNEQ soit respectueux de la liberté de chacun de ses membres, qu'il soit juste et harmonieux. C'est ce qui a amené les membres du conseil d'administration à soumettre à l'assemblée générale de décembre dernier des modifications à nos statuts et règlements à la suite de propositions d'un comité qui s'est penché sur des changements et des corrections possibles à la constitution de l'UNEQ.

Deux grands axes ont servi de ligne directrice pour le CA. Le premier concerne le statut précis des membres, le deuxième, les assemblées et leur déroulement. Le principal changement sur le statut des membres porte sur la distinction entre membres. On sait que l'UNEQ est préoccupée par la place des membres associés et a la volonté de leur donner la place qui leur revient dans l'association en organisant, entre autres, des activités les concernant. Membres non littéraires selon les dispositions de la *Loi S-32.01*, ils composent un groupe aux publications hétérogènes. Or, les anciens statuts incluaient dans ce secteur des auteurs qui avaient publié un titre littéraire. On voit d'ici l'ambiguïté, la

confusion ou la difficulté quand il s'agira de programmer des activités spécifiques aux membres associés, soit aux « non-littéraires ». Il a été décidé de scinder cette section en deux : les membres associés et les membres adhérents, ces derniers ayant une seule œuvre littéraire au moment de devenir membre de l'UNEQ.

Autre changement : l'UNEQ a précisé le statut d'un auteur de livres pour la jeunesse. Comme le Conseil des arts du Canada et la Commission du droit de prêt public, l'UNEQ accepte dorénavant comme membre titulaire tout auteur de livres jeunesse d'au moins 24 pages (et non de 48 pages comme auparavant.) Par ailleurs, les administrateurs de l'UNEQ ont décidé de ne pas statuer immédiatement sur les auteurs de livres uniquement en numérique. Il leur apparaissait trop tôt de définir et de classer ces auteurs, la pratique de l'œuvre exclusivement numérique étant encore peu développée. Appelé à se déployer, c'est un usage qui reste dans la mire des administrateurs.

Le second axe principal des révisions des statuts est surtout lexical, mais porte également sur les modalités du lieu où s'exerce directement la démocratie de l'Union, soit les assemblées. Anciennement nommées « séances », à l'encontre de la dénomination habituelle fixée par les codes de procédure (comme le Code Morin), elles redeviennent « assemblée annuelle », « assemblée constituante » et « assemblée extraordinaire », chacune ayant sa composition propre, sa fréquence, ses conditions de convocation, son rôle et son contenu. Il est précisé qu'une assemblée constituante peut être convoquée à la demande de dix pour cent des membres pour tout changement aux statuts et règlements et qu'une assemblée extraordinaire peut être convoquée de la même façon, mais pour tout sujet particulier, c'est-à-dire qui ne pourrait pas être généralement étudié en assemblée annuelle, par exemple. Ces changements, qui peuvent paraître cosmétiques, sont pourtant importants, car ils déterminent la nature des décisions et leur mise en œuvre de manière à la fois hiérarchique et égalitaire, soulignant ainsi les conditions suffisantes et nécessaires – par exemple en cas de litiges graves – de l'exercice démocratique des membres et des administrateurs de l'UNEQ.

Pour prendre connaissance de tous les statuts et règlements de notre association, on peut consulter le site de l'UNEQ .